

Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité **SUNU XALAAT**

N° 4, Décembre 2024, p. 93-113.

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

Moussa Aleyri Salam SY
Université de Franche-Comté (Besançon)
moussaaleyri@gmail.com

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

Résumé. Le concept « crise » a longtemps dominé les études sur le III^e siècle ap. J.-C. L'assassinat de Sévère Alexandre 235 ap. J.-C. est suivi de crises multiformes, d'instabilité politique, sociale et économique dans presque tous les coins de l'empire romain. Contestations, usurpations militaires et problèmes successoraux, aggravés d'incursions et raids barbares, ont déclenché une crise économique, sociale, alimentaire, sanitaire et religieuse sur les plans intérieur et extérieur. Ces crises ont occasionné le refus de l'autorité publique, suivi d'un désordre, dont témoignent les sources anciennes et, que l'historiographie moderne appelle « l'anarchie militaire ». Dioclétien, un militaire originaire de la Dalmatie, sortit vainqueur du chaos socio-politique et militaire, restaura l'unité de l'empire romain et jeta les bases d'une stabilité avec de nombreuses réformes. Ainsi, il pilota l'empire à travers un « système politique » collégial dénommé la tétrarchie, dont l'objectif premier était de retrouver l'unité de l'empire, en partageant le pouvoir avec d'autres empereurs. Dioclétien apporta un authentique génie avec le système tétrarchique, qui ne va pas résister aux chocs des ambitions politiques.

Abstract. The concept of 'crisis' has long dominated studies of the third century AD. The assassination of Severus Alexander in AD 235 was followed by a series of crises and political, social and economic instability in almost every corner of the Roman Empire. Disputes, military usurpations and succession problems, compounded by barbarian raids and incursions, triggered an economic, social, food, health and religious crisis both internally and externally. These crises led to a rejection of public authority, followed by disorder, as evidenced by ancient sources and what modern historiography calls 'military anarchy'. Diocletian, a military man from Dalmatia, emerged victorious from the socio-political and military chaos, restored the unity of the Roman Empire and laid the foundations for stability with numerous reforms. He steered the empire through a collegial 'political system' known as the tetrarchy, the primary aim of which was to restore unity to the empire by sharing power with other emperors. Diocletian brought true genius to the tetrarchy system, which was not to withstand the clash of political ambitions.

Mots-clés : Crise, Tétrarchie, Dioclétien, Auguste, César.

Keywords: Crisis, Tetrarchy, Diocletian, Augustus, Caesar.

Introduction

L'absence de continuité dynastique à partir de la mort de Sévère Alexandre en 235 ap. J.-C.¹ et l'instabilité du pouvoir impérial au milieu du III^e siècle marquent ce que l'historiographie appelle « la crise du III^e siècle » et que certains auteurs voient comme un effondrement², si on se réfère à l'auteur Stéphane William sur la gravité de la situation catastrophique où se trouvait l'empire romain qui, à cette période, était confronté à d'innombrables crises dans plusieurs secteurs. Ces crises concernent le domaine militaire, comme le décrit Hérodien : « On ne saurait trouver, dans cet espace d'environ deux cents ans, ni d'aussi continuelles successions d'empereurs ..., ni d'aussi fréquents retournements de fortunes dans les guerres menées entre les citoyens ou contre les étrangers, ni aussi nombreux mouvements de populations et prises de villes, dans notre territoire comme chez une foule, ni autant de tremblements de terre ou de pestilences ou ... de destins étonnants de tyrans et d'empereur »³

L'auteur Chrétien Cyprien, évêque de Carthage, parle de chaos après deux siècles de paix : « Quant aux guerres incessantes, à la stérilité et aux famines qui nous accablent de soucis, aux maladies qui sévissent et ravagent notre santé, aux épidémies qui désolent et dépeuplent l'humanité, sachant qu'il a été prédit que dans les derniers temps du monde, les maux se multiplieront, que des tribulations variées surviendront, et qu'à l'approche du jour du jugement, la sévérité et l'indignation de Dieu s'enflammeront de plus en plus pour châtier l'humanité... »⁴

Qu'est-il arrivé à l'empire romain qui s'est voulu éternel et exemplaire ?

L'inadaptation du dispositif militaire aux nouvelles menaces frontalières dans un empire devenu extrêmement vaste, allant de l'Orient à l'Occident, à partir de 235 ap. J.-C., l'année du meurtre de l'empereur Sévère Alexandre⁵ et l'avènement de Maximin le Thrace, un soldat d'origine obscur équestre⁶, sont autant d'éléments qui ont incité certains historiens et sources comme Aurelius Victor à identifier le III^e siècle comme un siècle « de crise

¹ Le Glay M., 2005, p. 383

² Williams Stephen, 2006, p. 19.

³ Hérodien, I, 1, 4.

⁴ *Ad Demettrianum*, 5. Voir Modéran Y., 2006, p. 19.

⁵ Rémy B., 2016, p.7.

⁶ Cosme P., 2016, p. 147.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

de l'empire romain »⁷. C'était une période où l'empire était incapable de défendre sa civilisation contre les invasions barbares ou le faisait très difficilement avec beaucoup de défaillances⁸.

Au III^e siècle, Rome, déchirée par des conflits internes liés aux luttes de pouvoir, de succession, d'usurpation militaire, aggravés par les incursions et raids barbares dans la plupart des frontières de l'empire, atteint son apogée avec la capture de l'empereur Valérien par le roi perse Shapur I^{er} en 260 ap. J.-C.⁹. C'est dans ce contexte difficile, marqué par la prise de pouvoir des militaires, notamment Claude le Gothique en 268 ap. J.-C.¹⁰, qu'on assista à l'accélération des dissidences et usurpations en Gaule et à Palmyre jusqu'à l'avènement du général Aurélien qui tenta de réunifier l'empire¹¹.

Malgré une réussite plus ou moins éphémère des deux généraux Gallien et Aurélien, les autres secteurs de l'empire étaient en tension à cause de la pression des invasions barbares et des menaces d'usurpateurs aux frontières et de sujets en rébellion au sein même de Rome. On assista à une crise économique, conséquence directe des invasions barbares, qui se traduit en crise monétaire avec la raréfaction des pièces d'or et d'autres métaux comme l'argent et le bronze qui servaient à payer les troupes¹². Comme l'a décrit l'évêque chrétien de Carthage Cyprien (*supra*), le tableau était sombre avec des épidémies qui s'abattaient sur l'Italie et les provinces vers 250 ap. J.-C., entraînaient un mouvement de déportation¹³.

Selon Yves Modéran, « cette crise affectera gravement les humbles au sens large, ouvriers agricoles, petits artisans, grands propriétaires ne cédant de grosses récoltes que pour de l'or... »¹⁴. Marcel Le Glay, lui, parle de crise intellectuelle, morale et religieuse¹⁵. Maurice Besnier, quant à lui, estime que « cette époque de troubles politiques et de ruine économique était peu favorable au développement des lettres et arts¹⁶ ». D'autres évoquent l'aspect religieux. P. Brown parle ainsi de « régression religieuse.¹⁷ » Les raids

⁷ Aur. Vict., XXIV, 7-11.

⁸ Christol M., et Nony D., 2011, p. 219-220.

⁹ Cosme P., 2016, p. 156.

¹⁰ Destephen S., 2021, p. 35.

¹¹ Le Glay M., 2005, p. 406.

¹² Christol M., et Nony D., 2011, p. 221.

¹³ Christol M., et Nony D., 2011, p. 221.

¹⁴ Modéran Y., 2006, p. 59.

¹⁵ Le Glay M., 2005, p. 472.

¹⁶ Besnier, 1937, p. 200-300.

¹⁷ Brown, 1968, p. 542.

barbares, après une légère accalmie, reviennent de plus belle. Probus, un général, consacra tous ses efforts dans la lutte contre les barbares, les Alamans dans les Gaules, les Germains et les Vandales en Rhétie, les Sarmates dans le Danube et mena une série d'opérations militaires dans l'Asie mineure¹⁸. Cette situation encouragea une série d'usurpations d'empereurs ; on parle même d'anarchie militaire, car aucune dynastie ou système n'a réussi à s'établir¹⁹.

De ce désordre, émerge un militaire charismatique, C. Valerius Dioclès qui a régné sous le nom de Caius Aurelius Valerius Diocletianus Augustus, devenu Dioclétien. Né en 244 ap. J.-C. à Dalmatie²⁰, dans une famille modeste ne faisant pas partie de la haute aristocratie romaine, plutôt bon militaire, il devient le chef de la cavalerie sous l'empereur Carus en 283 ap. J.-C.²¹, qui, en 284 ap. J.-C. élimine ses rivaux et est acclamé Auguste par ses troupes à Nicomédie, après la mort de Carus en 285 ap. J.-C.²². S'affirmant comme le nouveau sauveur Dioclétien, s'emploie à traiter nombre de problèmes auxquels l'empire fait face au III^e siècle et opère de grandes réformes, dans tous les domaines, qui aboutiront à un système de partage collégial du pouvoir impérial : la tétrarchie.

Régnant d'une main de fer avec l'objectif d'unifier le territoire impérial, son « système tétrarchique », réponse à cette crise multiforme, sera notre objet d'étude. A la suite du Contexte sociopolitique et économique à Rome avant la création de la tétrarchie, nous aborderons sa définition, ses réponses à la crise, sa mise en œuvre, ses résultats et enfin, ses limites et sa disparition.

1. Contexte sociopolitique et économique à Rome avant la fondation de la tétrarchie

De graves crises multiformes secouèrent l'empire romain après l'assassinat de Sévère Alexandre, marquant la fin de la dynastie des Sévères (193-235 ap. J.-C.)²³. Ces multiples crises du III^e siècle étaient principalement liées à la manière d'accéder au pouvoir, suite aux usurpations militaires. Elles sont surtout accentuées par de nombreuses attaques des peuples frontaliers de l'empire, tels que les Germains et les Perses sassanides, qui voulaient reprendre le contrôle de la Mésopotamie en Orient, conquise sous les

¹⁸ Cosme P., 2016, p. 171.

¹⁹ Modéran Y., 2006, p. 59.

²⁰ Barnes T., 1982, p. 324.

²¹ Bowman A. K., Cameron A., & Garnsey P., 2005, p. 68.

²² Lactance, XIII, 3.

²³ Rémy B., 2016, p.7.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

Sévères²⁴. Mais, les courants de migrations, les invasions et les raids barbares les plus importants à travers l'Eurasie étaient orientés vers l'Ouest, le Sud et depuis la Scandinavie, avec les Goths, groupés en grandes tribus (Ostrogoths, Wisigoths, Hérules)²⁵. D'autres vagues continues venaient aussi de Silésie et de la région de la Vistule²⁶ : les Vandales qui avaient atteint au Sud-Ouest les Carpates, et les Burgondes, qui s'étaient dirigés à l'Ouest jusqu'à l'Elbe et, de là, jusqu'au Main²⁷.

La plupart de ces tribus se sont donné la main et ont formé une certaine alliance pour faire face à l'hégémonie romaine. Outre, les incursions et raids des peuples orientaux poussés par les Goths, les Vandales, Francs et Alamans, de la mer du Nord (Frisons et Saxons)²⁸ et du Danube (Marcomans, Quades, Iazyges, Carpes, Gètes, Bastarns, voire Roxolans) qui pillaient les territoires romains²⁹, ont fragilisé l'empire jusqu'à une certaine déliquescence.

Sur le plan militaire, au milieu du III^e siècle, la guerre était revenue le long des frontières du Rhin, du Danube et de l'Euphrate³⁰, et l'autorité impériale précaire était ouvertement combattue par les généraux rivaux³¹. La menace extérieure avait mis en lumière, de façon frappante, l'importance réelle d'une armée professionnelle. Les empereurs et généraux étaient dans des guerres privées perpétuelles et devaient assurer, en même temps, la sécurité des frontières³². L'autorité impériale et le pouvoir central étaient affaiblis et submergés par les nombreux troubles causés par l'humeur volatile des armées³³. La perte de l'autorité impériale est symbolisée par le fait que certains généraux levaient de colossales sommes d'argent pour acheter la loyauté de leurs troupes³⁴.

Pour Sylvain Destephen, « l'échec militaire et l'invasion ennemie ont incité les dirigeants provinciaux à combler le vide sous forme d'usurpation

²⁴ Destephen S., 2021, p. 22-23.

²⁵ Stephen W., 2006, p. 15.

²⁶ La Vistule est un fleuve qui traverse la Pologne actuelle.

²⁷ L'Elbe est un long fleuve qui prend sa source dans la République tchèque actuelle et traverse l'Allemagne, le Main aussi est une rivière qui arrose beaucoup de régions allemandes avec ses affluents. Inglebert H., 2018, p. 20.

²⁸ Rémy B., 2016, p.7.

²⁹ Modéran Y., 2006, p. 53.

³⁰ Le Glay M., 2005, p. 389-390

³¹ Williams Stephen, 2006, p. 19.

³² Modéran Y., 2006, p. 22.

³³ Inglebert H., 2018, p. 22.

³⁴ Williams Stephen, 2006, p. 19.

qui est de nature à la fois défensive et locale »³⁵. Durant cette période, beaucoup d'empereurs avaient commencé à recruter des militaires en dehors de l'ordre sénatorial, dont le premier fut Maximin le Thrace, ensuite, les sénateurs avaient progressivement perdu leurs commandements militaires qui leur confèreraient encore une part de l'imperium, surtout sous l'empereur Gallien³⁶.

Sur le plan économique, des historiens comme Marcel Le Glay et Bertrand Rémy ont parlé de crise avec une forte inflation monétaire, une pénurie de monnaies et des monnaies d'imitation³⁷. Sur le plan climatique, d'après Claire Sotinel, « il y avait une crise qui aurait des répercussions sur le plan agricole, avec une baisse de température révélatrice d'une crise climatique globale, l'Égypte qui connut quinze années de crue insuffisante du Nil au III^e siècle, subit aussi quatre crues dévastatrices parce que trop violentes »³⁸.

Sur le plan social, la population de l'empire aurait décliné avec la peste dite « antonine » qui avait affecté l'Empire de 166 à 190 ap. J.-C. Selon Benoît Rossignol, « l'épidémie fut un moment marquant, dans tous les sens du terme. De par son ampleur inouïe, elle s'imposa comme un repère temporel puis historique »³⁹. Cette baisse de la population est aggravée plus tard par les pillages des barbares entre 275 et 276 ap. J.-C.⁴⁰. On nota aussi une autre épidémie de peste de 250 à 270 ap. J.-C. qui emporta Hostilien, le fils de l'empereur Dèce⁴¹. La même épidémie, selon Cyprien, serait responsable d'une catastrophe globale⁴². Pour Zosime, l'année 252 ap. J.-C., « la peste, qui apparut dans les villes et les villages, fit périr le reste du genre humain ; jamais encore par le passé, elle n'avait provoqué une pareille hécatombe d'hommes »⁴³. Selon *Histoire Auguste*, « la pestilence fut telle à Rome sur les villes d'Achaïe qu'en un seul jour, cinq mille personnes moururent de la maladie »⁴⁴.

³⁵ Destephen S., 2021, p. 32.

³⁶ Sotinel C., 2019, p. 200.

³⁷ Le Glay M., 2005, p. 423; Rémy, 2016, p. 131.

³⁸ Sotinel C., 2019, p. 202.

³⁹ Chastagnol, 2000, p. 12.

⁴⁰ Modéran Y., 2006, p. 53.

⁴¹ Le Glay M., 2005, p. 453.

⁴² Fredouille J.-C., *Vie de Cyprien*, IX.

⁴³ Zosime, I, 18.

⁴⁴ *Hist. Aug., Vies des deux Galliens*, V, 6.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

Sur le plan religieux, avant l'arrivée de Dioclétien au pouvoir, à part le christianisme, il y avait aussi une religion, doctrine ou secte exotique considérée comme dangereuse par rapport à la religion romaine : le manichéisme, diffusé par Mani, un sujet de l'empire perse⁴⁵. Il se présente, dans les années 260 ap. J.-C., comme un apôtre de Jésus-Christ. Son ambition était de parfaire la religion chrétienne, en y associant les meilleures doctrines connues en Orient : le Christianisme, le bouddhisme et le brahmanisme (mais pas la religion officielle de l'empire perse, le Zoroastrisme)⁴⁶. L'empereur Dèce qui succéda à Philippe l'Arabe a tenté d'éradiquer, entre 249 et 250 ap. J.-C., toutes ces religions et doctrines qu'il considère comme des dangers à la religion officielle de l'empire⁴⁷. Dioclétien achèvera plus tard le travail de Dèce avec l'édit de la grande persécution en 303 ap. J.-C.⁴⁸.

Sur le plan intérieur, selon Aurelius Victor, « les empereurs sont plus soucieux d'imposer leur domination à leurs concitoyens que de se soumettre à des peuples étrangers, et prenant les armes plutôt les uns contre les autres.⁴⁹ » Cette fragilité du pouvoir impérial est à l'origine de ce que l'historiographie appelle la « décennie terrible » de 249-261 ap. J.-C., avec des usurpations dans les provinces impériales de la Gaule et du Palmyre plus la capture de l'empereur Valérien⁵⁰ en 260 ap. J.-C., par le roi perse Shapur I^{er}⁵¹, témoignent d'une situation que Rome n'a jamais connue.

L'historien Edward Gibbon décrit un tableau sombre de la situation durant ladite « décennie terrible ». Il affirme : « Voilà quels étaient les barbares, et voilà comment étaient les tyrans qui, sous les règnes de Valérien et Gallien, ont démembré les provinces et réduit l'empire au degré le plus bas de la disgrâce et de la ruine »⁵². Les difficultés ont dû être encore plus grandes, car les zones urbaines ont connu une réduction significative, avec comme conséquence l'abandon des terres agricoles⁵³. Selon Williams Stephen, face à ces crises, la réponse la plus courante des populations pourrait se résumer en un mot : « La fuite devant les barbares, devant les épidémies,

⁴⁵ Le Glay M., 2005, p. 493.

⁴⁶ Sotinel C., 2019, p.190.

⁴⁷ Lorient M. Xavier., [2009], p.140.

⁴⁸ Voisin J-L., 2013, p. 47.

⁴⁹ Aur. Vict., 24, 7-11.

⁵⁰ Zosime, I, 36, 1-2.

⁵¹ Modéran Y., 2006, p. 40

⁵² Gibbon E., chap, X.

⁵³ Modéran Y., 2006, p. 59.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Moussa Aleyri Salam SY

devant les batailles, devant les extorsions d'impôts, le pillage des soldats et des fonctionnaires, devant les corvées obligatoires »⁵⁴.

Malgré ces crises désastreuses, l'empire a non seulement survécu, mais s'est plus ou moins réintégré avec Gallien (253-260 ap. J.-C.), présenté par Aurelius Victor comme un empereur reflétant la tradition sénatoriale⁵⁵. Les empereurs d'origines *illyriennes*⁵⁶ qui suivront : Claude II le Gothique (268-270 ap. J.-C.), Aurélien (268-270 ap. J.-C.) et Probus (276-282) ap. J.-C., Aurelius Victor les décrit comme de bons empereurs sur le plan militaire, mais manquant plus ou moins de culture⁵⁷. Ces empereurs, malgré leurs prouesses en repoussant les barbares et optant pour plus de centralisation, n'ont pas réussi à consolider un pouvoir monarchique très affaibli par les incursions barbares et les usurpations militaires. Ces instabilités ont freiné la transmission pacifique et la continuité du pouvoir dans un empire devenu très vaste avec sa taille la rendant difficilement contrôlable.

Eu égard à tous ces troubles et difficultés, il fallait être partout à la fois, et c'est justement ce que réalisa Dioclétien, en dotant l'Empire d'une organisation visant à l'omniprésence d'un empereur dans ses différentes parties : La tétrarchie.



Tête de Dioclétien, musée archéologique d'Istanbul.
Photo de Giovanni Dall'Orto 28-05-2006

⁵⁴ Williams Stephen, 2006, p. 22.

⁵⁵ Aur. Vict., XXXIII, 1-6.

⁵⁶ Ancienne province romaine située dans les pays Balkans actuels : Croatie, Bosnie, Albanie, etc.

⁵⁷ Aur. Vict., XXXIX, 26.

2 La tétrarchie et ses solutions à la crise

La période de troubles majeurs commença avec à la fin du règne de Philippe l'Arabe et durera jusqu'à la restauration des années 284 ap. J.-C., après la bataille de Margus entre les armées de Carin et leur rival Dioclétien qui sort vainqueur et devient maître de Rome⁵⁸. Remettre de l'ordre face à ces troubles, usurpations, désordres et incursions barbares seront les grands chantiers de Dioclétien, avec l'instauration de ce que l'historiographie moderne appelle la tétrarchie et que les auteurs antiques appelaient gouvernement des « quatre princes du monde »⁵⁹. La lourdeur du chantier, symbolisée par les multiples menaces extérieures et les troubles intérieurs, le poussa à s'adjoindre en 286 ap. J.-C., un deuxième empereur, Maximin, un officier de la Pannonie, un ami sûr et bon soldat⁶⁰, pour se répartir la charge militaire. Cela préfigure une division entre un empire d'Orient et d'Occident.

Dioclétien était obligé de repenser complètement l'organisation de l'armée, la fiscalité et la présence impériale, elle-même⁶¹. Tout cela aboutit à une forme de gouvernement collégial de deux au début, puis de deux autres Illyriens : Constance chlore et Galère en 293 ap. J.-C.⁶². Un gouvernement de quatre empereurs qu'on appelle la tétrarchie⁶³ et où deux empereurs seniors n'appartenant pas à la même famille exercent leur autorité, chacun, dans une partie de l'empire, assistés par deux empereurs juniors qu'on appelle les Césars⁶⁴. Ces derniers commandent les armées, sous les ordres des deux Augustes et bénéficient en même temps d'une partie de l'autorité impériale⁶⁵. Les décisions prises par l'un de ses membres engagent et reçoivent le soutien de ses collègues, une loi adoptée par l'un des tétrarques engage les autres⁶⁶.

L'empire est maintenant dirigé par quatre empereurs : Dioclétien et Maximin, les Augustes, ainsi que Constance Chlore et Galère, les Césars. Une proposition de solution visant à remédier aux troubles qui sévissaient dans l'empire.

⁵⁸ Lorient M. Xavier, 1975, p. 74.

⁵⁹ *Hist. Aug., Vie de Carus*, XVIII, 4.

⁶⁰ Rémy B., 2016, p. 26.

⁶¹ Williams Stephen, 2006, p. 160-161.

⁶² Jerphagnon L., 2004, p. 275.

⁶³ Sotinel C., 2019, p. 167-168.

⁶⁴ Carcopino J., 1947, p. 293-294.

⁶⁵ Rougé, 1992, p. 81.

⁶⁶ Destephen S., 2021, p. 40.

Les tétrarques se plaçaient sous la protection divine puisque se considérant comme des fils de Dieu⁶⁷. Pour marquer son autorité suprême face à Maximin, Dioclétien se fit considéré fils de Jupiter et porta le surnom de Jovius tandis que Maximien était considéré fils d'Hercule et surnommé Herculus⁶⁸. Les tétrarques utilisent le vocabulaire religieux pour réinventer une légitimité plus forte qui, espèrent-ils, les garantira contre les usurpations, révoltes des armées et assassinats. Sur ce point, on peut faire le rapprochement avec l'un des prédécesseurs, Aurélien qui, dans les années 270 ap. J.-C., s'était placé sous une protection divine, celle du soleil invaincu (*Sol Invictus*), un culte très répandu dans les provinces orientales de l'empire⁶⁹. Aurélien espérait sans doute que cette association divine sous forme d'universalité lui donnerait la légitimité envers les habitants de l'empire⁷⁰ et c'est sans doute, cet aspect religieux qui aurait inspiré Dioclétien pour se faire accepter par les habitants de l'empire.

Les tétrarques, Dioclétien, en tête, entreprennent des réformes administratives de façon à ce que les provinces soient plus petites, plus aisément contrôlées par des gouverneurs, tous nommés par l'empereur⁷¹. Pendant cette période, de nombreuses réformes ont été mises en place, témoignant ainsi d'une grande créativité et d'une ingéniosité politique. Dioclétien a su tirer parti de sa popularité pour mettre en place une nouvelle manière de gouverner l'empire, en nommant quatre empereurs, neuf ans après son arrivée au pouvoir. La tétrarchie avait une idéologie politique d'inspiration conservatrice s'appuyant sur les deux plus grands panthéons romains. Elle ressemblait beaucoup à la conception augustéenne, traditionaliste et guerrière⁷².

Dioclétien et ses co-empereur Maximin, Constance Chlore, Galère mèneront des réformes sur le plan administratif avec plus d'homogénéité, en divisant l'empire en douze grandes circonscriptions fiscales et financières, appelées Diocèses administratives, avec à la tête de chacun un vice-préfet équestre (*vicarius*), un vicaire⁷³. Il fait fortifier les villes et les frontières⁷⁴. Les gouverneurs des Provinces perdirent toute fonction militaire et chaque

⁶⁷ Rémy B., 2016, p. 33-34.

⁶⁸ Seston W., 1946, p. 215-216.

⁶⁹ Christol M., et Nony D., 2011, p. 224-225.

⁷⁰ Christol M., et Nony D., 2011, p. 231.

⁷¹ Williams Stephen, 2006, p. 224-225.

⁷² Rémy B., 2016, p. 35.

⁷³ Williams Stephen, 2006, p. 142-143.

⁷⁴ Inglebert H., 2018, p. 23.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

légion était pourvue d'une cavalerie de sept cents hommes, appelée *vexillatio*, en quelque sorte, une armée mobile, avec des interventions rapides et une grande remise en ordre de la fiscalité⁷⁵. De 286 à 298 ap. J.-C., les tétrarques combattent et anéantissent les barbares et usurpateurs⁷⁶. De 286 à 293 ap. J.-C., Dioclétien repousse les Sarmates sur le Danube et les Alamans en Gaule (288), Maximin écrase les Bagaudes en Gaule. En 286 ap. J.-C., Constance chlore récupère la grande Bretagne. En 296 ap. J.-C., Galère sort victorieux des petits troubles à l'intérieur de Rome au-delà du Tibre et étend son protectorat sur l'Arménie et l'Ibérie⁷⁷.

Les tétrarques mèneront aussi une politique religieuse très conservatrice en accord parfait avec la romanité. Dans la perception religieuse de Dioclétien et d'un de ses Césars, en l'occurrence Galère, l'unité de l'empire repose d'abord et avant tout sur l'apaisement des dieux païens⁷⁸. Durant cette période, l'église avait vu sa communauté de croyants et ses moyens financiers s'accroître. Elle était devenue une institution florissante au cœur de l'Empire que Dioclétien considérait comme une menace pour Rome⁷⁹. Le fait que la santé de l'État était en partie liée à la religion romaine l'inquiétait et les chrétiens représentaient, de ce point de vue, une menace. Ils étaient importants dans les villes et dans l'armée⁸⁰. Dioclétien, adepte des divinités romaines, montrera une hostilité envers le manichéisme qu'il pense, tout comme la religion chrétienne, engendrera le mécontentement des dieux, d'où un édit contre le manichéisme suivi d'une répression en 297 ap. J.-C.⁸¹. Selon lui, toute religion susceptible de perturber le culte des divinités protectrices de Rome représentait une menace pour l'empire et pouvait entraîner sa perte⁸².

En 303 ap. J.-C., Dioclétien publie un édit contre tous les chrétiens connu sous le nom d'« édit de la grande persécution », qui mettait en évidence l'incompatibilité entre l'Empire et la religion romaine⁸³. Il ordonne de détruire les églises, brûler les écritures et dégrader les fonctionnaires chrétiens⁸⁴. L'apologète chrétien Lactance parle « de mort civile » pour

⁷⁵ Sotinel C., 2019, p. 182-183.

⁷⁶ Inglebert H., 2018, p. 23.

⁷⁷ Inglebert H., 2018, p. 23.

⁷⁸ Seston W., 1980, p. 557.

⁷⁹ Vagi David L., 2001, p. 430.

⁸⁰ Jerphagnon L., 2004, p. 278.

⁸¹ Seston W., 1980, p. 560.

⁸² Jerphagnon L., 2004, p. 277.

⁸³ Sotinel C., 2019, p. 229.

⁸⁴ Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, VIII, 2, 4-5.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Moussa Aleyri Salam SY

l'ensemble de la communauté chrétienne⁸⁵. L'édit de tolérance de Galère en 311 ap. J.-C mettra fin à cette persécution générale⁸⁶. Dioclétien impose aux chrétiens de faire des sacrifices aux dieux romains⁸⁷. La publication de l'édit de persécution a donné lieu à une culture de cruauté au sein de l'administration. Cet événement marque pour les chrétiens ce que leurs auteurs appellent l'âge des martyrs. En effet, tout chrétien qui proclame sa foi en public risque la mort⁸⁸. La violation de l'édit impérial est aussi punie de mort⁸⁹.

Ces persécutions sont allées beaucoup plus loin que celles qui les ont précédées. L'unité politique impériale est assurée en premier rang par Dioclétien, seul législateur et réformateur politique et administratif en collaboration avec ses coempereurs.



« Un haut-relief en porphyre enchâssé dans un angle extérieur de la basilique Saint-Marc à Venise représenterait les tétrarques par couples : l'accolade symboliserait l'association entre l'Auguste (le barbu, plus âgé) et son César ; la main sur l'épée, leur union pour la défense de l'Empire »⁹⁰.

⁸⁵ Lactance, XIII, 1.

⁸⁶ Voisin J-L., 2013, p. 49.

⁸⁷ Jerphagnon L., 2004, p. 278-279.

⁸⁸ Eusèbe de Césarée, *Les martyres de la Palestine*, III, 11.

⁸⁹ Rémy B., 2016, p. 168.

⁹⁰ Photo d'illustration et notes tirées de l'article de Collognat, 2020, p. 6.

3. Les limites et la fin de la tétrarchie.

La tétrarchie était une institution flexible, les quatre empereurs n'étant pas nommés à vie. On peut aussi se demander si la tétrarchie était un régime politique au sens strict. Possible, si on part sur l'hypothèse de l'historien français William Seston, selon qui, « la tétrarchie est un vrai régime politique bien pensé »⁹¹. Toutefois, un système politique prévoit une succession, en cas de disparition de l'empereur, et ici, aucune règle n'est inscrite dans une loi. Ce qui fait que la mort d'un empereur est toujours un moment d'instabilité, même lorsqu'il a un fils en âge de régner. En 305 ap. J.-C., un fait exceptionnel et sans équivalent dans le passé de Rome se produit. Pendant une cérémonie se produisant simultanément à Milan et Nicomédie, Dioclétien et Maximin, les deux Augustes, renoncent à leur fonction, ils abdiquent⁹². À la suite de cette retraite, les deux Césars Constance chlore et Galère s'installent en tant qu'Augustes et désignent, à leur tour, deux nouveaux Césars, Sévère et Maximin Daïa (neveu de Galère)⁹³. On assistait ainsi à la deuxième tétrarchie. Constance et Sévère en Occident, Galère et son neveu, Maximin Daïa, en Orient.

Cette modification laisse entrouverte l'hypothèse émise par William Seston, qui suppose qu'un changement se produirait après chaque vingt ans de règne (255-305 ap. J.-C), les deux Augustes prendraient à temps leur retraite et nommeraient les deux Césars Augustes qui nommeraient, à leur tour, deux nouveaux Césars. Ainsi, on a un système qui permet une succession cadencée et contrôlée, puisqu'être César présente un grand avantage : être un apprenti empereur. Après avoir été César pendant une décennie ou deux, il est indéniable qu'on est préparé à devenir empereur, ce qui peut donner l'impression que la tétrarchie est un système. Un an après la démission de Dioclétien et de Maximin, on voit l'avènement des nouveaux Augustes Constance Chlore et Galère. Mais le « système » se dérègle, parce que Constance Chlore meurt au bout d'un an en 305 ap. J.-C.⁹⁴, et ensuite les deux Augustes ne partent pas en même temps, comme ce fut le cas dans la première tétrarchie avec Dioclétien et Maximin. De ce fait, on peut dire que les limites du système tétrarchique n'avaient pas prévu la mort de l'un des empereurs et comment se déroulerait sa succession. Le fait aussi que les nouveaux Augustes ont nommé deux césars qui appartiennent à la famille

⁹¹ Seston W., 1946, p. 184.

⁹² Voisin J-L., 2013, p. 47.

⁹³ Lactance, XIX, 1-2.

⁹⁴ Rémy B., 2016, p. 179.

impériale, en l'occurrence, Maximin Daïa, neveu de Galère et Sévère pour Constance Chlore, est aussi une limite ou un non-respect du système tétrarchique.

Mais ce qui va montrer vraiment les limites de la tétrarchie en tant que système est que les deux empereurs Augustes ont des fils en âge de régner : Constantin pour Constance chlore et Maxence pour Maximin (ancien Auguste avec Dioclétien). Et dans l'esprit de Dioclétien durant la première tétrarchie, l'idée « qu'on recrute des empereurs qui ne sont pas de la famille pour éviter les problèmes successoraux » était présente⁹⁵. Cette nouvelle donne non prévue par le système tétrarchique, à savoir deux empereurs Augustes qui ont des fils en âge de régner, et surtout la mort de Constance Chlore, ouvrira une compétition pour accéder au pouvoir, car les membres de la tétrarchie vont s'opposer pour des enjeux de pouvoirs.

C'est lors de la succession de Constance Chlore, qu'il se passa un fait avec la proclamation de son fils, Constantin, empereur par les légions⁹⁶. Un fait qui vient perturber le fonctionnement de la tétrarchie, qui prévoit pourtant qu'un César doit succéder à un Auguste⁹⁷. Et dans ce cas, Sévère devait le remplacer. Cela étant, Constantin empereur, est proclamé Auguste par les empereurs, mais ne rentre pas dans les solennités des honneurs tétrarchiques⁹⁸. Alors qu'il y a un César en Occident, Sévère, qui devrait devenir Auguste, Galère qui est Auguste en Orient et Maximin Daïa qui, rappelons-le, était César de Galère.

Constantin suit les vœux de l'armée de son père, en demandant à Galère de le reconnaître comme empereur⁹⁹, et Galère accepte de le reconnaître, non comme Auguste (empereur senior), mais en tant que César (empereur junior).

Ainsi, Galère oppose son veto à Constantin par rapport à sa proclamation comme Auguste par les légions militaires de son père Constance Chlore, recréant ainsi une troisième tétrarchie normale¹⁰⁰. Le César est devenu Auguste, on a un nouveau César, mais le fait qu'il soit le fils de l'Auguste précédent montre bien qu'on n'est plus dans la logique tétrarchique. Constantin peut considérer qu'il a une double légitimité, une comme fils d'empereur et une autre comme tétarque. C'est à partir de ce moment que

⁹⁵ Sotinel C., 2019, p. 232.

⁹⁶ Voisin J-L., 2013, p. 49.

⁹⁷ Eutrope, X, 2.

⁹⁸ Turcan R., 2013, p. 54.

⁹⁹ Lactance, XXV, 5.

¹⁰⁰ Rémy B., 2016, p. 181.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

l'on a remarqué un dysfonctionnement majeur, avec l'implication de la légitimité impériale, qui se traduit par une lutte pour l'accès au pouvoir.

Quand Constantin est proclamé empereur par ses troupes et reconnu empereur par Galère, Maximin qui avait pris sa retraite avec Dioclétien n'est pas content, car il voit son fils Maxence mis de côté¹⁰¹. Maxence, jeune et aimé à Rome, est proclamé empereur par les troupes et le Sénat de Rome en l'an 306 apr. J.-C.¹⁰².

On a noté que la mise en place de la troisième tétrarchie a été très chaotique avec les deux événements majeurs (proclamation par les armées de Constantin et de Maxence comme empereurs). Ces deux événements ont mis à terre les principes et fondements de la tétrarchie¹⁰³. Au final, on assista à une compétition entre les Césars et les Augustes en poste et ceux qui pensaient être plus légitimes par le biais de l'hérédité, en l'occurrence Constantin et Maxence¹⁰⁴. Ainsi, l'empire renoue avec ses vieux démons, notamment les guerres civiles et usurpations¹⁰⁵. Au regard de tous ces événements, on peut dire que la tétrarchie était entrée dans une phase de décrépitude depuis la mort de Constance Chlore suivie de la proclamation de son fils biologique, Constantin, empereur par ses soldats. Tous ces faits seront couronnés par la non-reconnaissance de Constantin par Galère en tant qu'Auguste.

Une suite d'événements confus obligea le vieux Dioclétien, depuis sa ville de retraite, Split en Nicomédie, de revenir pour essayer de remettre de l'ordre dans le système tétrarchique. Cela donna lieu à la conférence de Carnuntum¹⁰⁶. Ces événements sont : l'usurpation de Maxence (fils de l'ancien tétrarque Maximin) à Rome contre Sévère l'Auguste de l'Occident, qui est d'ailleurs mort durant cet événement¹⁰⁷, le retour de Maximin, père de Maxence, qui avait abdicé avec Dioclétien¹⁰⁸, autre fait inattendu, Licinius, un officier illyrien, proche de Galère, est élevé directement à l'Augusta en novembre 308 ap. J.-C. pour remplacer Sévère¹⁰⁹.

¹⁰¹ Voisin J.-L., 2013, p. 49.

¹⁰² Williams Stephen, 2006, p. 271.

¹⁰³ Modéran Y., 2006, p.77.

¹⁰⁴ Rémy B., 2016, p. 182-183.

¹⁰⁵ Sotinel C., 2019, p. 239.

¹⁰⁶ Seston W., 1980, p. 498.

¹⁰⁷ Eutrope, X, 2.

¹⁰⁸ Zosime, II, 10, 2.

¹⁰⁹ Voisin J.-L., 2013, p. 49.

La conférence de Carnuntum réunit l'ensemble des Césars, Augustes vivants et les nouveaux prétendants pour trouver une issue afin de sauver ce qui reste du système tétrarchique. Selon Bertrand Rémy, à l'issue de cette conférence, « le monde romain comptait alors sept Augustes. On était donc très loin de la tétrarchie ! Deux étaient légitimes : Galère et Licinius, encore que ce dernier... ; deux avaient été « légitimés » par Galère : Maximien Daïa et Constantin. Trois étaient des usurpateurs : Maxence, Alexander¹¹⁰, Maximin (père de Maxence et ancien Auguste avec Dioclétien).¹¹¹ ». On assiste ainsi, à une quatrième « tétrarchie » à sept. Toutefois, à la mort de Galère en 311 ap. J.-C., suivie d'Alexander et après l'exécution de Maximin, par Constantin plus tôt en 310 ap. J.-C.¹¹², il ne restait que les deux prétendants acclamés par leurs différentes armées. Les deux prétendants, Constantin et Maxence, vont s'affronter pour le contrôle de l'empire : c'est la fameuse bataille du pont Milvius, le 28 octobre 312 ap. J.-C., qui se termine par la victoire de Constantin¹¹³. Après sa victoire, il chercha à réunir l'empire sous son autorité, en signant un pacte avec un autre tétrarque, Licinius. Avec leurs armées, ils élimineront le tétrarque restant, Maximin Daïa en 313 ap. J.-C.¹¹⁴.

Selon Claire Sotinel, « c'est ainsi que la légitimité dynastique de Constantin se constitua progressivement »¹¹⁵. La tétrarchie, ce système mis en place par Dioclétien, s'achève et le Principat, un système politique qu'Auguste avait mis en place entre 31 et 27 av. J.-C., est de retour.

¹¹⁰ Haut placé dans la hiérarchie administrative de Carthage, il a voulu saisir sa chance au cours d'une crise tétrarchique extrêmement compliquée entre 308-309 à 310 ap. J.-C.

¹¹¹ Rémy B., 2016, p. 186.

¹¹² Eutrope, X, 3, 2.

¹¹³ Lactance, XLIV, 3-10.

¹¹⁴ Voisin J-L., 2013, p. 50.

¹¹⁵ Sotinel C., 2019, p. 266.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?



Statue colossale en marbre Constantin le Grand, IV^e siècle, palais des Conservateurs à Rome¹¹⁶.

Conclusion

En définitive, l'histoire romaine a montré qu'après chaque période de crise, les empereurs cherchent à réformer l'empire pour lui donner un nouveau souffle de vie et de continuité. C'était le cas avec Auguste, après les guerres civiles à la fin de la République, avec ses réformes entre 31-27 av. J.-C. qui aboutiront à un nouveau régime politique : le Principat. Vespasien, après l'année des quatre empereurs, avait entrepris des réformes en 69 ap. J.-C., avec les *Leges de imperio Vespasiani*. Nerva, après le règne meurtrier de Domitien, opte, en 96 ap. J.-C., pour la réforme par adoption de l'*optimus princeps* (choix du meilleur pour diriger l'empire). Septime Sévère, après les troubles qui ont suivi l'assassinat de Commode, une fois au pouvoir en 193 ap. J.-C., tourne ses réformes autour de la militarisation du pouvoir. C'est dans cette perspective que vont les réformes de Dioclétien pour restaurer l'ordre impérial à travers la tétrarchie en 293 ap. J.-C. Il a réussi son objectif de redresser l'empire en son temps, avec les réformes qu'il fallait.

À la lumière des faits, la tétrarchie a un bon bilan et a donné les résultats espérés en urgence, comme l'arrêt des incursions et raids barbares, mis fin aux usurpations, à l'anarchie militaire et à la crise monétaire et fiscale. Sur le plan militaire, la stabilité venait de la création par Dioclétien d'une armée mobile, prompte à intervenir en cas de raids barbares, troubles ou usurpations militaires. Cette stabilité venait aussi de la tétrarchie, en tant que « système

¹¹⁶ Photo d'illustration tirée de l'article de Delorme P., 2023, p. 1.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Moussa Aleyri Salam SY

politique », avec deux Augustes assistés par deux Césars et quatre empereurs qui faisaient apparaître l'autorité impériale dans les quatre coins de l'empire.

Sur le plan administratif, la réforme de Dioclétien qui a fait perdre des prérogatives militaires aux gouverneurs de province a été déterminante pour régler les excès de pouvoir et usurpations militaires.

Sur le plan religieux, il a réinstauré le culte des dieux romains et a énergiquement combattu les autres religions ou sectes, comme le christianisme ou le manichéisme, avec des édits. L'édit le plus connu, c'est de la grande persécution en 303 ap. J.-C. avec Dioclétien. À part la religion traditionnelle romaine, Dioclétien jugeait impures les autres religions et sectes dans l'empire. Il pensait même que les épidémies de peste et les catastrophes naturelles sont dues à ces croyances qui créent le mécontentement des dieux romains. Sur les grands principes de gouvernements de l'empire romain, sa vision était raisonnable et adaptée aux mutations en cours à l'intérieur et à l'extérieur de l'empire romain. En somme, Dioclétien à travers la tétrarchie, créa des arsenaux d'État qui eurent un quasi-monopole et qu'il contrôla très strictement.

Mais l'erreur de Dioclétien fut qu'il n'a pas tenu en compte ou a fait fi des règles et modalités de successions dans le « système tétrarchique », ce qui deviendra une brèche que les généraux et fils de généraux vont exploiter pour tenter d'accéder au pouvoir. Le premier piétinement des règles de bases fondatrices de la tétrarchie, c'est avec l'Auguste Galère qui avait choisi comme César, son neveu Maximin Daïa, violant les fondamentaux de la tétrarchie telle que conçue et voulue par Dioclétien. En deuxième lieu, la mort de l'Auguste Constance Chlore et la proclamation de son fils comme empereur par ses légions. En troisième lieu, l'usurpation de Maxence à Rome et le retour de son père, Maximin. Le choix du meilleur successeur possible dont Dioclétien avait fait une condition sine qua none, n'a pu résister au principe héréditaire, du moment que les tétrarques en retraite, Constance Chlore et Maximin, avait des fils en âge de régner.

Toutes ces hérésies, aggravées par les guerres intestines et chocs des ambitions entre généraux tétrarques, militaires, fils d'anciens tétrarques, ont fini par achever la tétrarchie. Dès lors, on assista au retour du Principat incarné par Constantin qui sort vainqueur de ces guerres intestines, dont l'ultime combat était contre Maxence à la bataille du pont Milvius le 28 octobre 312 ap. J.-C.

En fin de compte, ce sont les ambitions politiques qui ont fait disparaître la Tétrarchie.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

La Tétrarchie, Réponse de Dioclétien à la crise du III^e siècle ?

Bibliographie

Les sources

- Aurélius Victor, 1975, *Livre des Césars*, édition et traduction française de P. Dufraigne, Paris, Les Belles Lettres, CUF.
- Eusèbe de Césarée, 1952-1960, *Histoire ecclésiastique*, édition et traduction française de G. Bardy, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.
- Eusèbe de Césarée, 1958, *Les martyrs de Palestine*, édition et traduction française de G. Bardy, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.
- Eutrope, 1999, *Abrégé de l'Histoire romaine*, édition et traduction française de J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, CUF.
- Hérodien, 1990, *Histoire des empereurs romains*, Traduit par D. Roques, Les Belles Lettres, CUF.
- Histoire Auguste, 1994. *Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, Paris, R. Laffont (Coll. Bouquins).
- Lactance, 1954, *Sur la mort des persécuteurs*, édition et traduction française de J. Moreau, Paris, éd. du Cerf coll. Sources chrétiennes.
- Zosime, 1989, *Histoire nouvelle*, édition et traduction française de Fr. Paschoud, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

Études

- Barnes T., 1982, *the New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Besnier M., 1937, *Histoire romaine*, IV, *L'empire romaine de l'avènement des Sévères au concile de Nicée*, Paris, PUF.
- Bowman Alan K., Cameron A. & Garnsey P., 2005, « Diocletian and the First Tetrarchy », *Cambridge Ancient History*, p. 67-89.
- Brown P., « Approaches to the Religious Crisis of the Third Century A.D. », *English Histor. Rev.*, 83, 1968, p. 542-558.
- Carcopino J., 1947, « Dioclétien et la tétrarchie », *Revue des Études Anciennes*, t. 49, p. 291-320.
- Christol M. et Nony D., 2011, *Rome et son empire, des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette.
- Cizek E., 1991, « La succession d'Aurélien et l'échec de Tacite », *Revue des Études Anciennes*, p. 109-122.
- Collognat A., 2020, « La tétrarchie : de Dioclétien à Constantin (284-324). Une nouvelle organisation du pouvoir dans l'Empire romain », *Odyseum*, p.1-6.
- Cosme P., 2016, *Les empereurs romains*, Paris, PUF.
- Delorme P., 2023, « Les héritiers de Constantin le Grand, le premier des *basileis* », *Point de vue histoire*, p.1-4.
- Destephen S., 2021, *L'empire romain tardif, 235-641 ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin.

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Moussa Aleyri Salam SY

- Fredouille J.-C., 2003, *Cyprien de Carthage à Démétrien, Ad Demetrianum*, Introduction, texte critique, traduction et commentaire, Ouvrage publié avec le concours du Conseil Général du Rhône.
- Gibbon E., 1812, *Histoire de la décadence*, trad. F. Guizot, t. I, Paris, Maradan.
- Inglebert H., 2018, *Atlas de Rome et des barbares III-VI^e siècle*, Paris, édition Autrement.
- Jerphagnon L., 2004, *Les divins Césars, Idéologie et Rome impériale*, Paris, Hachette.
- Le Glay M., 2005, *Rome II. Grandeur et chute de l'Empire*, Paris, Perrin.
- Loriot M. Xavier., 1975, « Les débuts du règne de Dioclétien d'après une inscription trouvée à Ayasofya », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, p. 71-76.
- Loriot M. Xavier., 2009, « Quelques observations sur les persécutions de Dèce et de Valérien, à propos de trois lettres de saint Cyprien », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 134-145.
- Modéran Y., 2006, *L'empire romain tardif, 235-395 ap. J.-C.*, Paris, Ellipses.
- Rémy B., 2016, *Dioclétien, l'empire restauré*, Paris, Armand Colin.
- Rossignol B., 2000, « La peste antonine (166 ap. J.-C.) », *Hypothèses*, 1 (3), p. 31-37.
- Rougé J., 1992, « L'abdication de Dioclétien et la proclamation des Césars : degré de fiabilité du récit de Lactance », *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV^e siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol Rome*, École Française de Rome, p. 77-89.
- Seston W., « La conférence de Carnuntum et le *Dies Imperii* de Licinius », *Publications de l'École Française de Rome Année*, 1980, 43, p. 497-508.
- Seston W., 1946, *Dioclétien et la tétrarchie, Guerres et réformes*, Paris, E de Boccard.
- Seston W., 1980, « De l'authenticité et de la date de l'édit de Dioclétien contre les Manichéens », *Publications de l'École Française de Rome*, 43, p. 551-560.
- Stoneman R., 1994, *Palmyra and its Empire: Zenobia's Revolt against Rome*, The University of Michigan Press.
- Sotinel Cl., 2019, *Rome, la fin d'un empire, De Caracalla à Théodoric, 212- fin du V^e siècle*, Paris, Belin.
- Turcan R., 2013, « Constantin, cet inconnu », *Le Figaro histoire*, n° 8, Paris, p. 52-56.
- Vagi David L., 2001, *Coinage and history of the Roman Empire*, Chicago-London.
- Voisin J.-L., 2013, « le songe de l'empereur », *Le Figaro histoire*, n° 8, Paris, p. 42-51.
- Williams Stephen., 2006, *Dioclétien, le renouveau de Rome*, Paris, Folio édition.